

En cas d'accident nucléaire, mieux vaut-il fuir ou rester chez soi ?

Le gouvernement belge a lancé, début mars, une vaste campagne d'information pour préparer les quelque 11,3 millions d'habitants du pays à un éventuel accident nucléaire. Quels sont les principaux conseils et les bons réflexes à avoir dans une telle situation ? Explications avec le docteur Lodewijk Van Bladel, expert en radioprotection à l'AFCN (Agence fédérale de Contrôle nucléaire).



► Quel est le premier bon réflexe à avoir en cas d'accident nucléaire ?

Le premier est de rentrer chez soi ou de rentrer dans un bâtiment solide et d'y rester, en veillant à bien fermer les portes et les fenêtres.

Il ne faut pas oublier de couper la ventilation.

Ce réflexe est important car le nuage contient généralement un mélange de substances radioactives dont notamment de l'iode. Pour bien se protéger, il vaut mieux se mettre à l'abri et, aussi, écouter les médias pour suivre les recommandations des autorités.

► Rester dans sa voiture, c'est aussi un bon réflexe ?

Si vous êtes en voiture au moment de l'accident nucléaire et que vous entendez l'information à la radio, restez dans votre voiture avec les portes et fenêtres bien fermées et la ventilation coupée. Il faut également s'éloigner de la source de manière perpendiculaire à l'axe de la direction du vent. Cela permet d'éviter de rouler dans le sens du nuage et de le suivre.

► Pendant combien de temps doit-on se mettre à l'abri ?

Il faut attendre le passage du nuage. La durée varie en fonction des rejets produits par l'accident et de la météo. Lors de l'accident de Fukushima, on avait conseillé à certains Japonais de rester à l'intérieur pendant des semaines. En Belgique, on estime que ce n'est pas une bonne idée d'appliquer ce conseil aussi longtemps car c'est invivable. Une mise à l'abri sera conseillée pour un maximum aux alentours de 24 heures. D'ailleurs, la protection offerte par le bâtiment diminue avec le temps : il nous protège très bien contre les irradiations mais les substances radioactives vont progressivement y pénétrer. Il y a toujours un échange d'air dans un bâtiment sinon nous étouffons.

Si un risque non-négligeable persisterait au-delà de 24 heures, une évacuation pourrait s'imposer.

► Quelle est la différence entre irradiation et contamination ?

- Lorsque la source de radioactivité se trouve à une certaine distance de vous, vous allez être irradié.
- Par contre, si vous avez la substance radioactive sur vous, sur vos vêtements ou votre peau, vous allez être contaminé. Dans ce cas-ci, la contamination est externe.
- Si vous avalez ou respirez ces substances radioactives, alors on parle de contamination interne.
- Si vous êtes uniquement irradié, vous n'êtes pas devenu une source de contamination ou de radioactivité pour d'autres personnes. Vous ne constituez un risque ni pour les autres ni pour vous.
- Par contre, si vous êtes contaminé, vous allez pouvoir transférer cette radioactivité et irradier d'autres personnes qui sont près de vous.

► La contamination est-elle durable ?

On n'est jamais contaminé éternellement, cela diminue progressivement avec le temps dans tous les cas. Si les particules radioactives sont sur votre corps, il suffit d'enlever les vêtements contaminés et de prendre une douche pour vous en débarrasser. Si vous avez des particules à l'intérieur de votre corps, elles peuvent y rester longtemps. Cela peut prendre des heures, des jours, voire plusieurs années dans les pires des cas : tout dépend de la nature et de la quantité initiale de substances radioactives se trouvant à l'intérieur de notre corps...

S'il en reste trop, elles peuvent provoquer des cancers. C'est pourquoi on veut accélérer leur évacuation, entre autres en vous conseillant de boire un surplus d'eau.

► En résumé, quels sont les 3 réflexes à avoir en situation d'urgence ?

L'anticipation est essentielle :

- il faut disposer de comprimés d'iode si vous habitez à proximité d'une installation nucléaire ou même plus loin si vous avez de jeunes enfants chez vous ou que vous êtes enceinte ou allaitante.
- Il faut s'inscrire aussi sur le site [BE-Alert.be](https://www.be-alert.be), qui vous alertera en cas d'accident nucléaire.

Deuxième bon réflexe :

- lorsqu'une catastrophe nucléaire survient, mettez-vous à l'abri dans votre maison et fermez les portes et les fenêtres, coupez la ventilation et écoutez les médias. Finalement, préparez-vous à une éventuelle prise de comprimés d'iode, mais ne les prenez pas de votre propre initiative : suivez les recommandations des autorités.

Cet article s'inscrit dans la campagne de communication lancée par le Centre de crise.

Cette campagne vise à informer la population sur les risques en cas d'accident nucléaire, afin de pouvoir s'y préparer et savoir comment réagir.

© Centre de crise

Rédaction

Sur le même sujet :

- BE-Alert : Soyez alerté en situation d'urgence
- "Risque nucléaire" : Que faire en cas d'accident nucléaire ?